



# Journée de lutte nationale.

## Le collège Molière fait front commun contre le fléau du harcèlement scolaire

Le harcèlement scolaire est bel et bien l'affaire de tous au collège Molière à L'Aigle. Là-bas, diverses actions et mesures ont été mises en place pour libérer la parole et surtout pour conscientiser les élèves, leurs familles et l'équipe enseignante.

Les moqueries, les coups, les surnoms, les insultes, les dégradations, les vols, les propagations de rumeurs, les menaces... Cumulés et répétés, ces actes, souvent commis en groupe, peuvent entraîner de graves conséquences pour ceux qui en sont victimes.

Le harcèlement scolaire touche entre 15 et 20% des collégiens et lycéens au cours de leur scolarité. Pour combattre ce véritable fléau, il a été décidé que, chaque année au retour des vacances de la Toussaint, une action serait mise en place dans les établissements scolaires.

### Prévenir, détecter et protéger

À L'Aigle, depuis la rentrée, le collège Molière suit à la lettre les nouvelles mesures mises en place par le Ministère de l'Éducation nationale.

L'école va plus loin et instaure même son propre protocole, afin d'endiguer le problème. « **Certains de nos élèves ont déjà été touchés, ici au sein du collège** », admet le principal, Benjamin Caccia.

Jeudi 9 novembre, journée nationale de lutte contre le harcèlement, les emplois du temps des élèves ont été banalisés, pour un temps d'échanges de deux heures, l'après-midi.

Chaque professeur principal avait alors en charge sa classe pour une séance sur le harcèlement scolaire. Les élèves ont tous été très attentifs et bien souvent même coopératifs.

**Parfois, les signaux du harcèlement scolaire passent inaperçus. Alors, sur l'ensemble de nos actions, les objectifs sont de prévenir, d'apprendre à détecter et surtout de protéger.**

***Benjamin Caccia, le proviseur.***

## **Des élèves impliqués face à l'inacceptable**

Ensemble, élèves et professeurs ont construit « **le violentomètre** », qui leur a permis de dissocier les comportements bienveillants des comportements inacceptables. Bon nombre d'entre eux ont posé des questions. « **Que faire quand on est témoin** », demande l'un des élèves, au premier rang d'une classe de sixième. « **Il faut de toute évidence aller en parler à un adulte** », répond la professeure.

A retenir donc pour les élèves harcelés, « **il ne faut pas avoir peur de parler, les choses finissent toujours par s'arranger** », rappellent les élèves. Pour les harceleurs, il est là question de leur faire prendre conscience qu'il s'agit de quelque chose de très grave. En intimidant ou humiliant un camarade, ils encourent même de lourdes sanctions.

## **Un questionnaire mis en place par l'Etat**

Après un jeu de questions-réponses, chaque collégien a dû remplir une enquête d'auto-évaluation. Cette grille est distribuée, depuis cette année, à chaque élève de niveau CE2 jusqu'à la Terminale. De façon anonyme, ils répondent à diverses questions et évaluent à quel degré ils ont peur d'aller à l'école ou encore dans quelle mesure ils se sentent mis à l'écart. A la suite de ce sondage découlera deux analyses.

En interne d'abord, au sein même de l'établissement, puis à l'échelle nationale, auprès du gouvernement. « **Pour les élèves, cela permet de se positionner clairement. Certains peuvent ne pas être conscients de vivre du harcèlement. Pour nous, équipe pédagogique, cela va nous permettre de déterminer le climat scolaire, de voir où on en est** », développe le principal du collège Molière, Benjamin Caccia.

## **L'objectif est de dresser toute une armée**

Au delà de cette journée du 9 novembre, c'est tout au long de l'année que se poursuit la lutte contre le harcèlement scolaire.

En effet, une équipe d'adultes référents a été constituée. « **Les élèves nous visualisent physiquement. Ils savent qu'ils peuvent venir nous parler à tout moment. Il y a un certain lien de confiance entre eux et nous** », font savoir Laureen Malguy, surveillante et Benoît Roger, directeur adjoint de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA).

Pour les jeunes victimes, il est parfois difficile d'aller se confier à un adulte. Alors, c'est à ce moment qu'interviennent les élèves ambassadeurs. Ces derniers se sont portés volontaires pour faire office d'oreilles bienveillantes auprès des élèves harcelés et même des témoins. Les ambassadeurs font alors le pont entre les enfants et les adultes, qui eux pourront agir.

**Au sein du collège, on compte trente ambassadeurs, soit plus d'un par classe. Nous allons augmenter leur nombre durant les mois à venir.**

### ***Benjamin Caccia.***

Pour l'équipe d'adultes référents comme pour les différents ambassadeurs, des réunions et des formations sont alors planifiées.

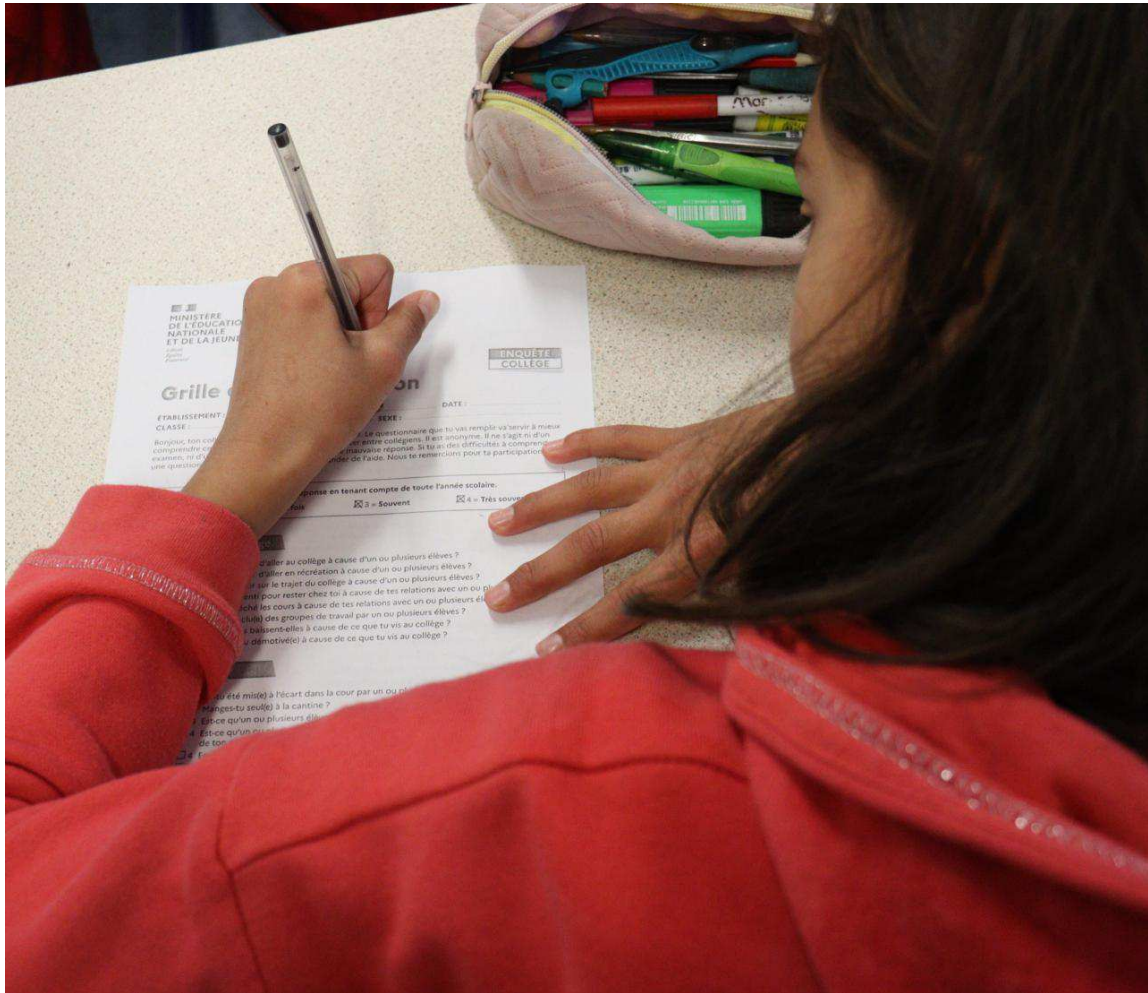
Associée aux élèves, qui en deviennent acteurs, mais aussi aux familles et professeurs, toute l'équipe du collège Molière fait donc vent debout contre le harcèlement scolaire.

« **Ça concerne tout le monde et ça peut toucher tous les élèves, à n'importe quel moment. Nous devons nous efforcer à avoir un œil averti, à être toujours dans la vigilance et à l'écoute** », résumant Benoît Roger et Laureen Malguy. Les parents seront eux invités dans les jours à venir au sein du collège pour prendre connaissance du protocole.

Thomas ADAM



Pour la journée de lutte nationale, les élèves du collège Molière portaient tous un bracelet rouge autour de leur poignée



Les élèves du collège Molière ont rempli l'enquête nationale d'auto-évaluation



Thaïs s'est portée volontaire pour être ambassadrice contre le harcèlement scolaire



Les élèves du collège Molière portaient tous un bracelet rouge, jeudi 9 novembre, signe de lutte contre le harcèlement scolaire